

École Primaire Publique Henri DÈS
15 rue de la Mairie 35850 IRODOUËR
☎ 02.99.39.81.26 / ecole.0350294e@ac-rennes.fr

PROCÈS VERBAL
Conseil d'École du
14 juin 2021 à 18h30

CIRCONSCRIPTION DE SAINT GRÉGOIRE

Noms	Présents	Excusés	Représentants des parents d'élèves		
L'Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Philippe GUICHOUX			Mme Audrey GROSSO	X	
Directeur - Président du conseil d'école : M. Hervé FAUCHOUX	X		Mme Mathilde POUGET	X	
Enseignants de l'école			Mme Céline BOURDAIS	X	
Mme Stéphanie PAUTONNIER	X		Mme Katia LECLERCQ		
Mme Aurélie LHUISSIÈRE	X		Mme Pauline BOLLEY		X
M. Mickaël PAUTONNIER	X		Mme Stéphanie DIEUDONNÉ		X
Mme Marie TOQUET	X		Mme Sonia TRÉHEL	X	
M. Cédric HAMELIN	X		Mme Mélanie THOREL		X
M. Florian COQUILLET		X	Mme Céline THÉBAULT	X	
Mme Mareva FEURPRIER	X		Monsieur le Maire : M. Mickaël LE BOUQUIN	X	
Mme Stéphanie CHARNEAU	X		Adjointe aux affaires scolaires : M. Thomas LE MONS	X	
Représentant du R.A.S.E.D. :		X	Coordinatrice Enfance Jeunesse : Mme Fanny FONTENEAU (faisant fonction)	X	
Représentants APE			Représentante ATSEM : Mme Maëlle GOISNARD	X	
M. Christophe CLAIRON	X				
Mme Amanda DENIS	X				

I. Prévisions pour la rentrée 2021/2022

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectifs constatés 14 juin 2021	3	16	23	19	22	26	17	27	37	190
	61				129					

Maternelle	Élémentaire	Global
3 classes maternelles : 20,3	5 classes élémentaires : 25,8	23.75

Nombre retenu par la DSDEN : 169

Effectifs des inscrits pour 2021 2022	3	19	19	25	18	20	28	17	27	176
	66				110					

L'école est placée depuis février en fermeture conditionnelle. La rentrée se fera donc à 7 classes.

Mme PAUTONNIER a été contrainte de participer au mouvement des personnels.

A la rentrée 2021, les effectifs seront recomptés. Pour l'instant, l'effectif des inscrits est supérieur au nombre retenu pour l'école (169). Cela peut encore évoluer pendant l'été. La situation de notre école sera examinée au regard des besoins sur le département. Le directeur remonte régulièrement les chiffres à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. En cas de réouverture, les répartitions seront revues quelques jours après la rentrée.

Au vu des effectifs par niveau, les répartitions des élèves contiendront beaucoup de doubles niveaux. Comme chaque année, la plus grande attention est apportée aux répartitions. La mairie nous indique que les trois postes d'ATSEM sont conservés par la mairie même si il y a une fermeture. Le directeur remercie donc la commune. Par ailleurs, il n'est pas possible de répondre aux demandes des familles. L'équipe enseignante répartit les élèves en

fonction de critères précis pour composer les classes : profil de la classe, niveaux d'apprentissages, comportements, équilibre garçons/filles...

Équipe pédagogique à la rentrée prochaine : Départ de Mme PAUTONNIER si fermeture, M. COQUILLET, complément de M. FAUCHOUX, n'est pas assuré de rester, les autres membres de l'équipe restent.

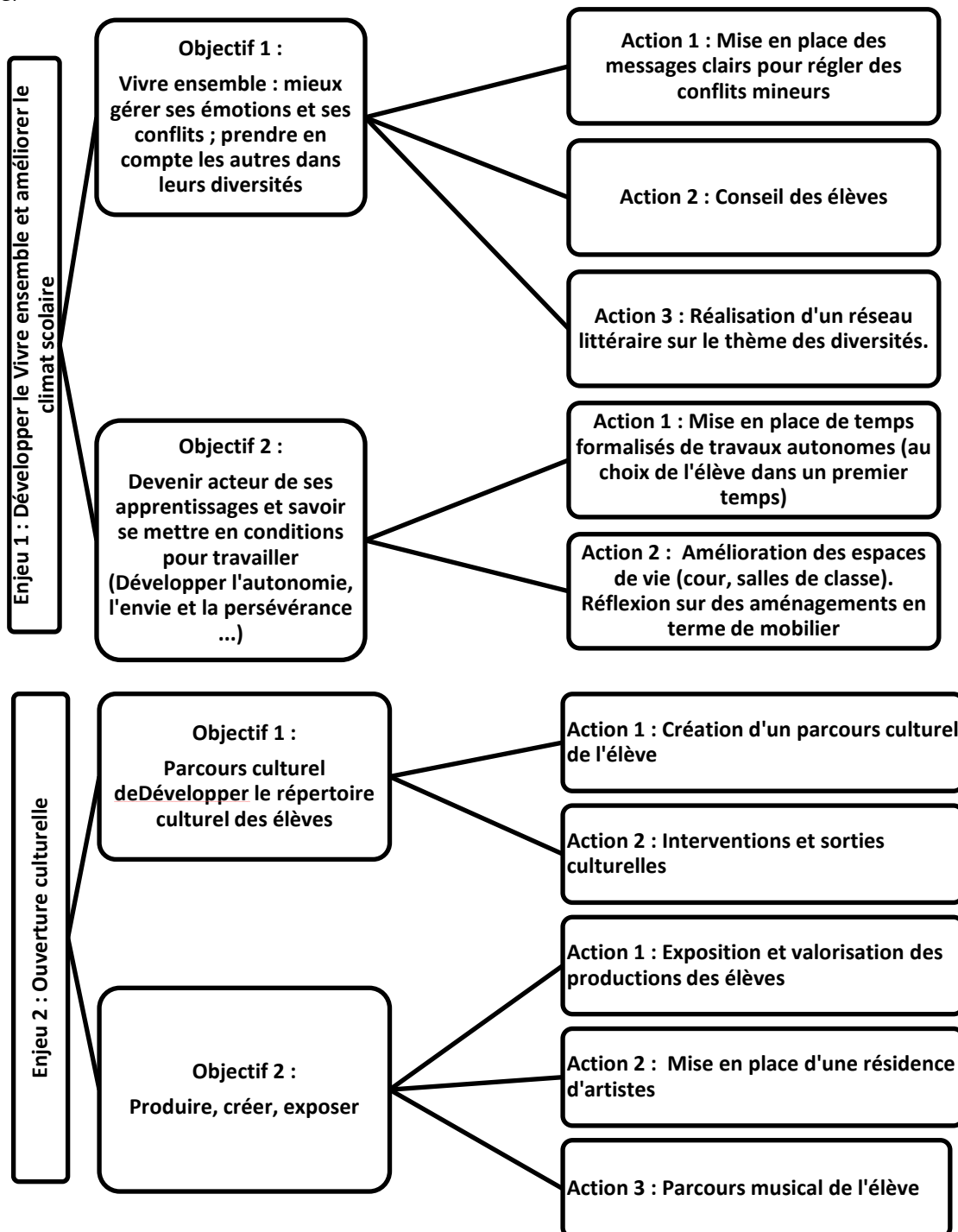
Monsieur FAUCHOUX assurera de nouvelles missions pour la circonscription. Il bénéficiera de plus de décharge d'enseignement.

II. Présentation du Projet d'école et du PEDT

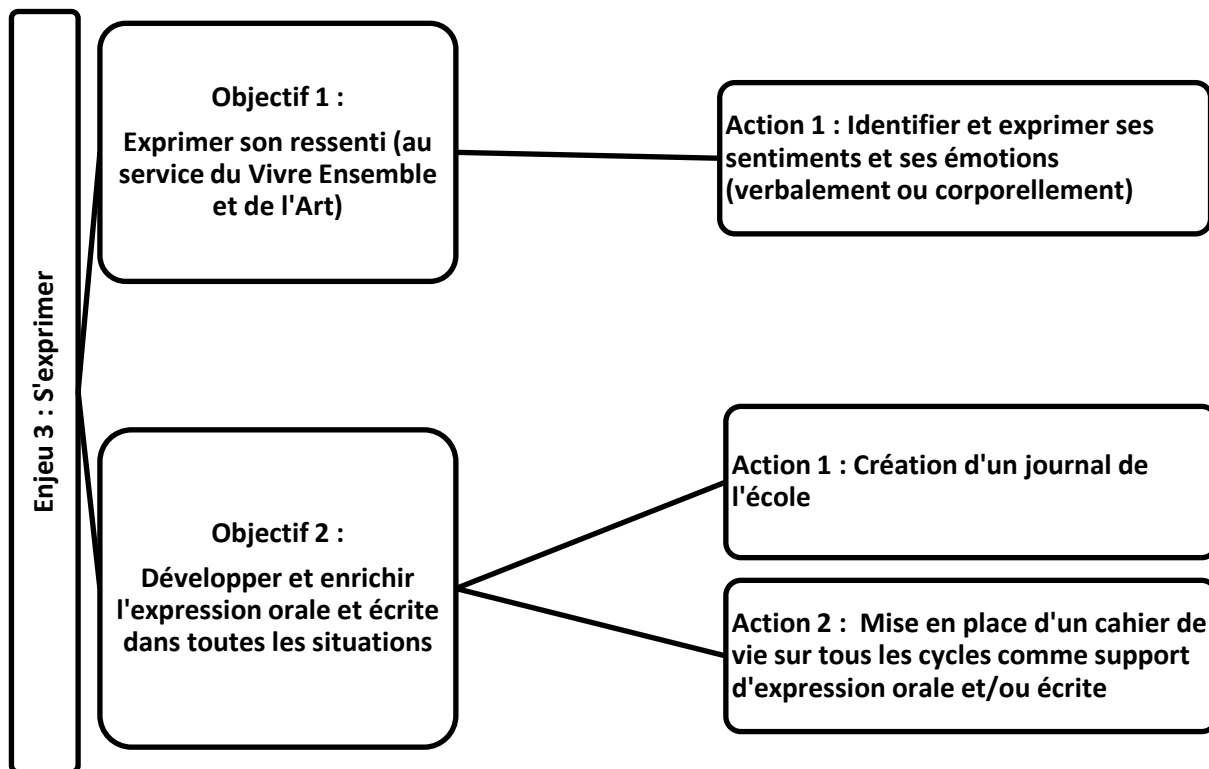
A. Projet d'école :

L'équipe pédagogique devait définir des enjeux majeurs pour le nouveau projet d'école puis dans chaque enjeu des objectifs déclinés ensuite en actions.

Les enjeux et les objectifs sont à présent fixés, plusieurs actions sont déjà envisagées, il restera à les parfaire en septembre.



Monsieur le Maire précise que l'école de musique du SIM pourrait associer des élèves de l'école à un concert à IRODOUËR en 2022.



B.PEdT (Plan éducatif du territoire)

Suite à la proposition conjointe pour un maintien des 4 jours, le Directeur Académique donne un avis favorable au maintien de l'organisation actuelle. Cette décision sera entérinée le 1^{er} juillet.

Présentation de M. Thomas LE MONS : le PEDT a été rédigé en concertation avec des élus, des parents, les enseignants des deux écoles, l'équipe périscolaire, le tissu associatif. Remerciements aux participants.

Une lecture rapide des parcours est faite par Monsieur LE MONS.

Des actions sont volontairement communes au projet d'école et au PEDT. Le projet final vient d'être envoyé à la CAF. Il sera accessible aux familles après validation.

Réorganisation envisagée du service enfance jeunesse :

Départ de Mme HERVOT Priscilla sur un poste de la ville RENNES. La recherche de son successeur est en cours.

Il est envisagé que Madame Fanny FONTENEAU prenne le poste de référente périscolaire et que Monsieur Mickaël DOUCERE prenne la direction du centre de loisirs. Ceci est à affiner.

III. Moyens financiers :

A. OCCE

Sont prises en charge par l'OCCE :

- La sortie des maternelles à l'Aquarium de Saint Malo
- La sortie poney (5 euros par jour et par enfant ont été demandés aux familles soit une participation globale de 550 euros sur un total de 3 750 euros)
- La sortie Randonnée des cycles 3

B. Mairie

Participations 2021 :

- Fournitures scolaires – 48 € par enfant : **9 024 €**
- Livres scolaires : **1 000 €**
- Livres de bibliothèque : **200 €**
- Subvention pour les classes "découverte" réalisées : 8 € / jour / enfant, limité à 3 000 €,
- Subvention pour les activités d'éveil et culturelles : 18 € par enfant soit **3 384 € versés à l'OCCE**

Le directeur et l'équipe enseignante remercient la mairie pour les budgets confortables.

C. APE

Peu de mouvement concernant le budget à cause de la crise sanitaire. Départ de la trésorière.

IV. Suivi des demandes faites aux conseils d'école précédents

A. Parkings :

Suite à la commission parking, voici ce qui est envisagé :

- Retrait de la haie de sapins (à droite des places en épi) pour la création d'une voie piétonnière pour accéder au parvis de la salle multifonction.
- Panneaux de signalisation interdisant l'accès au parking face à l'école et mise en place de cartes de stationnement pour les personnes autorisées (enseignants, personnels communaux) sur les places devant la garderie et l'école.

B. Sécurité du bâtiment :

Le directeur remercie la mairie pour la mise en place effective du visiophone.

Toutefois, des réglages sont encore nécessaires pour un fonctionnement optimal.

C. Autres demandes

- Les bancs demandés sur la cour du haut sont installés. Merci à Monsieur TATARD.
- Demande pour une pose de films-filtres sur les fenêtres pour atténuer la chaleur notamment dans les classes de M. PAUTONNIER et M. FAUCHOUX

V. Bilan des projets et organisation de la fin d'année scolaire

A. École

- Projet ENIR (École numérique rurale) : le matériel a été reçu et en cours d'installation par la société Micro-C. 9 ordinateurs portables et 8 tablettes, il sera opérationnel en septembre.

- Fête de l'école :

- Jeudi 1^{er} Juillet 18h15 – 19h30 (spectacle à 18h45)
- Vendredi 2 Juillet 18h15 – 19h30 (spectacle à 18h45)

Un mail sera envoyé aux familles avec les détails.

- Spectacle offert par la mairie à toutes les classes : le vendredi 25 juin 2021 après-midi. La compagnie « Fracasse de 12 » viendra présenter son spectacle « Hop ! ». L'APE offrira un goûter aux élèves à cette occasion.

B. Cycle 1 :

- Projet bord de mer : Elle a été reportée au 22 juin, avec une association AL LARK qui sensibilise à l'écosystème marin. Matin : découverte de l'estran, après-midi : sortie en bateau. Cette sortie a été annulée pour cause de mauvaises conditions météorologiques. Les enseignantes ont pu réserver de justesse une visite au grand Aquarium de Saint-Malo

- Liaison GS / CP : Échange lecture CP/GS en extérieur.

C. Cycle II :

- 123 Plant Haies (GS-CE1 / CE1-CE2) : Projet en lien avec la maison des sciences. Les arbres ont été plantés, observations régulières par les élèves, notion de temps long et rythme de la nature.

- Permis Piétons n'a pas pu être mis en place cette année. Il sera passé l'an prochain par les élèves de CE2, CM1, CM2.

- Piscine : la piscine de Montfort n'a pas rouvert cette année. L'an prochain, deux classes de l'école (niveaux à déterminer) iront à la piscine le mardi matin au 3^{ème} trimestre

- Pour les CP, les CE1- CE2 : la classe Poney à Fénicat (Bruz) a eu lieu les 7 et 8 juin pour les CP, CE1/ CE2 (Nature et Poney) et le 10 juin.

D. Cycle III :

- Écodo : Les 3 classes de cycle 3 ont bénéficié de 4 animations sur le thème de l'eau, notamment comment économiser l'eau (partenariat avec les eaux du bassin rennais, les petits débrouillards et Eau et rivières de Bretagne). + Station épuration. Projet très riche, réflexion sur le gaspillage et la préservation.
- Le directeur remercie Monsieur GENAITAY, agent communal, pour la visite et les explications claires de la station d'épuration.
- Projet randonnée : Découverte de la faune, la flore, de l'environnement local sur une boucle de 7,5 km. L'école a eu la chance d'avoir 2 randonneuses de Chemins et Nature (association d'IRODOUËR) pour accompagner lors d'une randonnée. Ce lien intergénérationnel est à poursuivre.
- Mardi 29 juin randonnée à Brocéliande de 11 Km avec observation de la faune, de la flore, accompagnée de contes.
- Collège de ROMILLÉ : Visite le 14 juin de la principale-adjointe afin de présenter le collège et répondre aux questions des élèves.
- Flora DELALANDE : poète, ateliers poétiques sur la journée. Présentation d'un conte poétique, le 17 juin.
- Projet Harcèlement : Un projet bien mené, les élèves ont été bien concernés et investis dans la production de courts-métrages et de romans-photos. Une semaine « Non au Harcèlement » a été proposée aux familles, visioconférence, spectacle, présentation des productions des élèves.
- Opération livres pour les CM2 reconduite par la mairie avec une remise au sein des écoles le 5 juillet

VI. Sécurité Incendie

Exercice incendie fait à 13h20 (temps de sieste) ce 14 juin.

Il s'est bien déroulé, tous les élèves et personnels étaient sortis en moins de trois minutes.

L'accès vers la crèche étant maintenant fermé, les classes d'élémentaire et de Monsieur PAUTONNIER devront toutes se rendre sur la cour haute. La cour basse étant trop enclavée.

Une liste des enfants présents dans le dortoir devra être faite chaque jour.

VII. Questions retenues au Conseil d'école

- Horaire garderie du matin : **Repréciser l'horaire de fermeture de la garderie du matin.** le parent explique que l'enfant doit être déposé vers 8h10/8h15, mais que la garderie est déjà fermée donc contraint d'attendre l'ouverture à 8h20 entraînant un retard au travail.

Réponse de la mairie : Fermeture à 8h15 nécessaire pour pouvoir diriger les enfants dans leurs classes.

- **Arbres en bordure d'école** : l'implantation et la hauteur des arbres en bordure d'école sont-elles conformes à la sécurité.

Réponse de la mairie : La Mairie n'a pas l'autorisation de couper les arbres de propriétaires privés.

Le directeur demande à la mairie si un texte réglementaire existe sur ce sujet afin d'envisager des solutions.

Fin de l'ordre du jour

Président du CE
Hervé FAUCHOUX, directeur



ÉCOLE PUBLIQUE
HENRI DÉS
15 rue de la Mairie
35850 IRODOUËR
Tél/Fax : 02 99 39 81 26

Signatures :

Secrétaire
Marie TOQUET, enseignante



Relecture Mmes TREHEL, POUGET, BOURDAIS, RPE